



# SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL



LE SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS



*Essonne*

**UN ENGAGEMENT  
AU SERVICE DE LA POPULATION**

***Rejoignez-nous !***

[www.sdis91.fr](http://www.sdis91.fr)



# SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL

En Essonne, plus de 1 000 sapeurs-pompiers professionnels, véritables techniciens du risque, oeuvrent à assurer la sécurité optimale des citoyens. Si vous aussi, vous souhaitez participer à la bonne distribution des secours dans notre département, rejoignez le Sdis 91.

Découvrez le Sdis  
de l'Essonne sur  
[www.sdis91.fr](http://www.sdis91.fr)

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne (Sdis 91) est un établissement de la Fonction Publique Territoriale, composé de plus de 3 000 agents : sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et personnels administratifs techniques et sociaux. Avec une moyenne de 90 000 interventions par an, soit une toutes les 5 minutes, le Sdis 91 fait face à l'évolution des risques tout en garantissant à l'ensemble de la population une distribution des secours équitable et de qualité.

## Quels grades pour quelles fonctions ?

Les sapeurs-pompiers professionnels exercent des missions variées. En fonction de leurs grades et de leurs formations ils peuvent avoir des responsabilités plus ou moins importantes lors d'interventions, comme diriger une équipe ou coordonner l'action de plusieurs véhicules de secours. Ils peuvent aussi accomplir des missions administratives ou techniques en rapport avec leurs spécialités. Ces deux facettes de la profession, à la fois si différentes mais toujours complémentaires, peuvent être menées en parallèle.

## Les cadres d'emplois

En exerçant le métier de sapeur-pompier, vous devenez fonctionnaire territorial, dont le recrutement s'effectue par voie de concours.

Il existe 3 cadres d'emplois :

- Le cadre d'emplois des non officiers (catégorie C).
- Le cadre d'emplois des Majors et Lieutenants (catégorie B).
- Le cadre d'emplois des Capitaines, Commandants, Lieutenants-Colonels et Colonels (catégorie A).

## SAPEUR\*

## LIEUTENANT\*

### CONDITIONS D'ACCÈS

avoir 18 ans au moins et 25 ans au plus, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours

avoir 21 ans au moins et 29 ans au plus, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours

nationalité française

bulletin n°2 du casier judiciaire vierge

taille minimum de 1 m 60 (tolérance de toise : 3 cm)

aptitudes médicales et physiques nécessaires (arrêté ministériel du 6 mai 2000)

BEPC ou un diplôme homologué de niveau V (BEP, CAP)

diplôme homologué de niveau II (Bac + 3)

### ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

épreuves physiques et sportives éliminatoires : natation, endurance, souplesse, vitesse, coordination

Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) à partir d'un document audiovisuel ou visuel

rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier d'actualité

deux problèmes de mathématiques de niveau 3<sup>e</sup>

Questionnaire à Choix Multiples (QCM) portant sur des questions de culture générale

Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC) portant sur la défense et la sécurité civiles

### ÉPREUVE ORALE (sous réserve d'obtention des épreuves précédentes)

entretien avec le jury : exposé de candidature et de motivation puis discussion

entretien avec le jury : exposé de candidature et de motivation, exposé sur un sujet d'actualité puis discussion

épreuve de langue vivante étrangère (une au choix) : allemand, anglais, espagnol ou italien

\*Ne sont accessibles par concours externe que les emplois de Lieutenants et de sapeurs-pompiers non officiers, les autres évolutions se faisant par voie d'examen professionnel ou par voie interne.

## ZOOM SUR... LE SDIS 91

Précurseur dans de nombreux domaines, notre établissement mène depuis plusieurs années une politique de modernisation qui permet de gérer au mieux les besoins d'un département atypique, en périphérie de la Capitale. Les zones rurales du Sud contrastant avec un territoire plus urbanisé au Nord.

Le Sdis 91 est en perpétuelle évolution. Il veille à offrir à l'ensemble de ses agents des conditions de travail optimales en les dotant d'équipements performants et d'infrastructures modernes.

Soucieux et respectueux de son environnement, notre établissement s'engage dans une démarche de développement durable, à la fois d'un point de vue économique, social et écologique.

## LES CONCOURS

**Sapeur** : l'inscription se fait auprès du SDIS de l'Essonne,  
**Lieutenant** : l'inscription se fait auprès du Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sécurité Civile (DSC),  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

"Assurer sur tout le territoire essonnien  
une distribution des secours équitable et de qualité"

# SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL

*Cachet du centre recruteur*



**UN ENGAGEMENT  
AU SERVICE DE LA POPULATION**  
*Rejoignez-nous !*

**recrutement@sdis91.fr**

**OU AU**

**SDIS de l'Essonne - Service emplois et compétences**

**3, rue des Mazières – BP 218 – 91007 EVRY Cedex**

**Tél. : 01 60 91 22 00 – Fax : 01 60 91 23 00**

